

INCIDENT AU LYCÉE CLAUDE-MONET

La vérité d'un prof dans la tourmente

LE HAVRE Alors qu'il a été mis en cause par des élèves, choqués de l'avoir vu sortir un couteau en cours et par certains propos, le professeur havrais livre sa version des faits.

LES FAITS

• **Le 21 octobre** des lycéens de Claude-Monet au Havre alertent la direction. Choqués, ils disent que leur professeur d'histoire-géographie aurait sorti un couteau en cours et aurait également tenu des propos inquiétants.

• **Dans les jours qui suivent** quatre plaintes sont déposées. Le professeur est placé en garde à vue. Le parquet annonce que « deux infractions ont été retenues » : « violence psychologique avec arme (sans ITT) » et « port d'arme prohibé ». Le dossier doit passer au tribunal au printemps 2024.

• **Le 26 octobre** l'avocat de l'enseignant indique que son client est en « congé longue maladie pendant un an après visite et certificat du médecin de prévention de l'Académie de Normandie, [...] ». Le médecin indique que l'enseignant « est en grande souffrance psychologique en tant que professeur, depuis un temps certain, avec des impacts sur sa santé physique ».

ANTHONY QUINDROIT

Presque un mois après les faits, Yves – prénom d'emprunt – a encore du mal à réaliser ce qui s'est joué ce samedi 21 octobre au lycée Claude-Monet du Havre. En une heure, plus de vingt-cinq ans d'expérience en tant que professeur de lycée (histoire-géographie et enseignement moral et civique) ont été balayés. « Peu importe, les élèves ont été choqués donc j'ai fait une erreur. Je leur présente mes excuses, ils n'ont pas à assister à ça... », admet-il, au cours d'une rencontre organisée dans le cabinet de son avocat au Havre, Me Antoine Siffert. « Ça », ce sont les faits révélés par Paris Normandie. Mais, ils prennent

racine en 2015. L'attaque terroriste à Charlie Hebdo secoue violemment Yves : « Mon cœur est brisé depuis ». En 2020, c'est l'assassinat de Samuel Paty qui vient le bouleverser. Et, le 13 octobre dernier, celui de Dominique Bernard. « Les deuils s'accumulent et chacun d'entre eux me touche énormément », confie Yves, toujours très ému. Mais Yves ne lâche pas. « J'ai mis mes émotions de côté pour être "une sentinelle sur le rempart", pour être présent pour les élèves ».

« JE TIENS EN SERRANT LES DENTS »

Or, la semaine précédant l'incident est dense. Sans doute trop. Dans un contexte où il perçoit la dévalorisation du métier d'enseignant, il y a l'hommage à rendre à Dominique Bernard, la guerre Israël-Hamas, la commémoration de la mort de Samuel Paty... Et, ce samedi matin, alors qu'une grande partie de la semaine a été consacrée à l'actualité, il ne reste plus que quelques heures avant d'être en vacances. « J'avais vu mon médecin traitant le mercredi pour tout autre chose. Elle a perçu mon mal-être et a proposé de me mettre en arrêt. J'ai refusé car je ne voyais pas les conditions de sortie de cet arrêt. »

Non, Yves continue. « Sentinelle, je tiens en serrant les dents », admet-il, alors qu'un fait privé vient alourdir la situation. Ce samedi, il se lève vers 5 h, part acheter du pain et une brioche ; l'habitude de ramener « une douceur pour ceux qui travaillent le samedi dans l'établissement. » Un détail ? Pas vraiment : « Le couteau dans mon sac me sert à couper la brioche », précise-t-il. Après une première heure de cours où à peine la moitié de la classe est présente, il enchaîne avec une classe d'une trentaine de premières. La leçon doit porter sur « les masses de granit » et Napoléon. « Mais j'offre toujours la possibilité aux élèves de suivre le cours prévu ou



C'est dans le cabinet de Me Antoine Siffert, avocat d'« Yves », que le professeur est revenu sur cette journée du 21 octobre

de prendre le temps, à partir de leurs questions, d'évoquer l'actualité. Et elle était très chargée ». Là, il semble saisir un besoin de revenir sur les derniers jours. Face à une classe « taiseuse », il se lance dans la synthèse des derniers jours.

« C'EST LÀ QU'IL Y A LE PREMIER CRAQUAGE »

« Je leur livre alors mon ressenti, que j'avais déjà verbalisé devant une autre classe et dans mon texte écrit le dimanche précédent. Et c'est là qu'il y a le premier craquage... » Alors qu'il parle du marteau que Samuel Paty transportait dans son sac, Yves évoque son couteau. Et le sort : « Pour symboliser le ressenti de Samuel Paty. Moi, c'est le symbole du désarroi de Samuel Paty et le mien après Arras, un "document". Mais je le présente, dans ma paume, sans le brandir, sans déplier la lame, sans m'énerver. » Un « geste très étrange », concède-t-il, « mais pas menaçant ». « Je pense qu'il y a eu un transfert :

j'ai fait l'erreur de sortir un couteau une semaine après Arras. Ils ont été choqués des images d'Arras. Peut-être qu'ils ne l'ont pas verbalisé à ce moment-là » Il raconte aussi un événement de son adolescence, qu'il avait évoqué avec d'autres élèves, pour parler d'autodéfense : « J'explique qu'une seule fois, en seconde, je me suis battu, à mains nues. Je parle d'une scène dans Game of Thrones... Là, je m'énerve, je vais loin verbalement, mais sans menace pour les élèves... C'est sans doute ça qu'ils n'ont pas compris non plus. Sous le choc, ils ont pu tout mélanger, je ne leur reproche pas... Mais à ce moment-là, j'ai touché le fond de la piscine et ça sort. » Il se calme tout de même.

Le cours n'est pas terminé. Il se poursuit avec d'autres questions, notamment sur la mort d'Agnès Lassalle, dans « une discussion très calme ».

L'heure s'achève, et après la récréation, alors qu'il commence face à

une nouvelle classe, il est interrompu par du personnel de l'établissement. « J'étais surpris. Pour moi, l'heure de cours ne s'était pas déroulée normalement mais elle s'était achevée normalement, avec un troisième temps d'échange calme, une sortie de classe normale... Mais j'ai tout de suite compris pourquoi. »

Si l'entretien « se passe bien », l'information des « craquages » se répand. Une enquête est ouverte, Yves est placé en garde à vue, des plaintes sont déposées, un procès doit se tenir le 29 mars 2024...

Pour Yves, c'est rude. Très rude. « J'ai une très haute conscience professionnelle, trop peut-être. Et je l'ai moi-même fait voler en éclat. » Il a été mis en congé longue maladie. Le futur est flou : « Au-delà de ce que pourront décider la justice, l'administration... J'ai du mal à envisager l'avenir. Ne plus être prof ? Ça fait partie des possibilités... Enfin, je laisse la porte ouverte car la fermer serait un échec. »